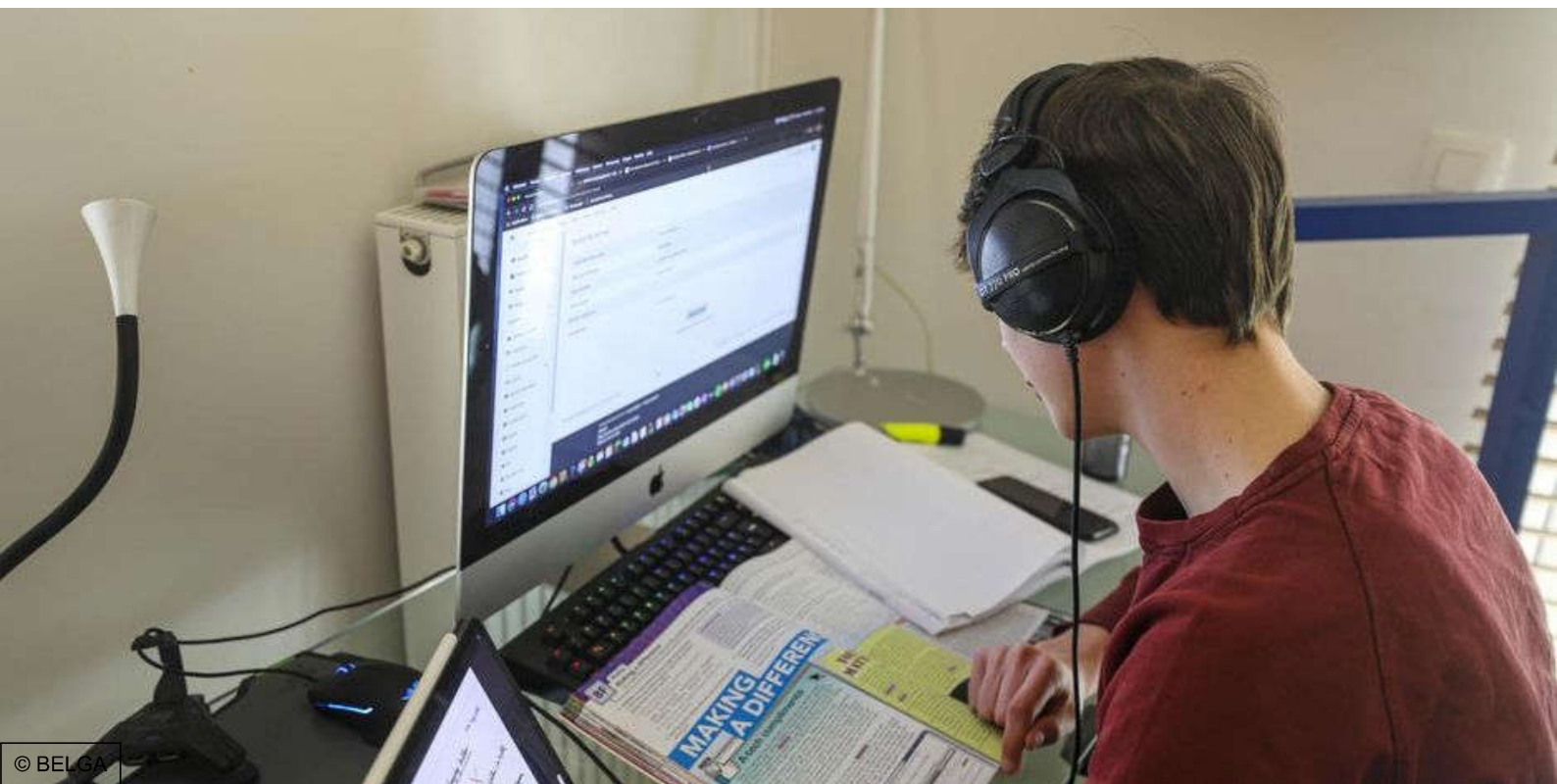


# Enseignement supérieur et Covid-19 : les tricheries, un symptôme plutôt qu'un mal ?



Opinions (/debats/opinions)

Contribution externe

Publié le 07-07-20 à 11h20 - Mis à jour le 07-07-20 à 11h31

## Une opinion d'Eloy Romero Muñoz – enseignant / chercheur, Université de Liège.

Après un débat animé dans les médias sur la pertinence de maintenir des évaluations certificatives dans l'enseignement supérieur, les langues commencent à se délier concernant les "irrégularités" – un bel euphémisme – durant cette session d'examens post-confinement. J'en prends pour preuve un article paru récemment sur le site de la RTBF : les examens à distance, un boulevard pour les tricheurs (1er juillet 2020). À en croire cet article, il était naïf de penser que les étudiants et les étudiantes n'allaient pas chercher à obtenir la meilleure note par tous les moyens, licites et illicites. Mais quels sont les enjeux qui sous-tendent ce discours pragmatique ?

Interrogeons d'emblée la logique du "business as usual" poussée par nos institutions d'enseignement supérieur. Sans remettre en cause la nécessité d'une forme d'évaluation, que j'ai défendue par ailleurs (LLB 30/06/2020) (<https://www.lalibre.be/debats/opinions/maintenir-les-evaluations-pour-favoriser-la-responsabilisation-des-etudiants-5efc517e9978e21bd0f2e962>), il aurait été plus raisonnable, dans le contexte très particulier de cette crise sanitaire, d'opter pour une évaluation alternative. Pensons par exemple à la prise en compte du travail fourni tout au long de l'année, avant et pendant le confinement, ou à une session différée au quadrimestre prochain dans le cas d'acquis d'apprentissage cumulatifs. Dans les faits, les épreuves existantes ont simplement été "virtualisées" dans l'urgence ; il aurait plutôt fallu les repenser plus fondamentalement tant sur la forme que sur le fond. Pourtant, la fragmentation du cursus induite par le décret "paysage" et la généralisation des parcours individuels d'apprentissage plaident en faveur de plus de flexibilité. Il n'en a rien été. Ces mesures audacieuses se sont peut-être heurtées à des contraintes économiques (quid du minerval ?) et légales (quid des dispositions dudit décret "paysage" ?).

Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que des irrégularités aient été constatées. C'est à tout le moins le discours ambiant. Je refuse néanmoins de cautionner cette logique de "l'occasion fait le larron". La probité devrait constituer une valeur cardinale de notre société en toutes circonstances. Je ne peux imaginer une seule seconde mes parents ou mes anciens maîtres encourager la tricherie de quelque manière que ce soit. Ne devrait-on s'arrêter au feu rouge que si l'on voit un policier ? Le vol à l'étalage n'est-il illégal que si l'on est pris la main dans le sac ?

## **Une priorisation de l'évaluation sur les apprentissages**

Il n'en demeure pas moins que les faits sont là. Mes collègues et moi-même avons constaté différentes formes d'irrégularités allant du plagiat grossier et franchement insultant pour notre intelligence à la collaboration manifeste, en passant par des formes intermédiaires de tricherie plus sophistiquées. Pour éviter les recours, les autorités ont largement préconisé le "pas vu, pas pris", ce qui, en plus de constituer une perversion du principe de la présomption d'innocence, a remis en question le travail de toutes celles et ceux qui ont joué le jeu de la confiance, enseignants et enseignantes comme étudiants et étudiantes.

Mais d'où vient ce discours "pragmatique" sur la tricherie qui inonde les médias ? Il pourrait être lié au glissement consumériste de notre société, lequel se traduit dans l'enseignement supérieur par une priorisation de l'évaluation sur les apprentissages, du résultat sur le processus et, plus fondamentalement, des chiffres sur l'humain. Les étudiants et les étudiantes se considèrent de plus en plus comme des clients. Après tout, l'enseignement n'est pas gratuit, et parents comme enfants en veulent pour leur argent. Un diplôme à tout prix, au propre comme au figuré. Le système continue d'encourager cette clientélisation, car c'est sur la base des inscriptions que les enveloppes budgétaires sont calculées. Il est important de "faire du chiffre", ce qui revient à attirer un maximum de monde quitte à ce que ces personnes soient mal orientées. Le taux d'échec en première année de l'enseignement supérieur, toutes filières confondues, devrait nous encourager à revoir ce mode de financement.

## **Faire preuve de clémence ?**

À celles et ceux qui pensent que la déontologie est soluble dans le pragmatisme, qui se moquent de notre "naïveté", qui ne voient dans l'enseignement supérieur qu'une usine à diplôme, j'ai envie de raconter une anecdote. Alors que je corrigeais des copies d'examen dans le train, un voyageur m'a suggéré de faire preuve de clémence. Je lui ai signalé, sur un ton faussement sérieux, que je risquais de contribuer indirectement à la diplomation d'un médecin qui, en raison d'un mauvais diagnostic, serait peut-être un jour responsable de sa mort ou de celle d'un de ses proches. Autant vous dire que sa position a changé du tout au tout.

Plus sérieusement, l'évaluation est nécessaire en ce qu'elle permet de situer la progression au regard d'attendus et de compétences jugés essentiels pour une profession définie. Cependant, rien n'impose que cette évaluation se fasse de manière ponctuelle uniquement. Bien au contraire : une évaluation continue permettrait certainement de mettre davantage l'accent sur la régulation des apprentissages, de limiter le facteur stress inhérent à l'évaluation "guillotine" traditionnelle et, si besoin, de réorienter précocement. Tout ceci s'effectuerait au bénéfice de l'individu comme de la collectivité.

Lors de la virtualisation de notre enseignement, nous avons perdu de vue certains problèmes systémiques, plus particulièrement que l'ambiance délétère qui a prévalu pendant cette session d'examens était une émanation d'un système d'enseignement supérieur clientéliste. Les tricheries en sont le symptôme le plus visible, mais ne nous leurrons pas : c'est bien le principe de l'évaluation tout entier que nous devons interroger.

## **A lire également**

